

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3249-VENDREDI 22 JUIN 2018

STATUT DE RÉFUGIÉ

Le HCR déclare ne pas en vouloir aux réfugiés rwandais

Répondant aux responsables de l'association « Espoir » qui accusent le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) d'être complice des autorités rwandaises, l'une des responsables de cette agence onusienne, Ferdila Ouattara-Uche, explique que l'accord de cessation est prévu par la Convention

de Genève relative au statut des réfugiés. Elle précise que lorsque les circonstances qui ont été à l'origine de la fuite d'une personne ont changé, son statut de réfugié cesse. « *Ce n'est donc pas une invention spécifique du HCR pour les réfugiés rwandais* », renchérit-elle. [Page 9](#)



Ferdila Ouattara-Uche

POLITIQUE NATIONALE

L'opposition signe son mémorandum le 23 juin

À la faveur de sa sortie officielle ce 23 juin, sous la houlette de Pascal Tsaty Mabiala, l'opposition congolaise va procéder à la signature d'un mémorandum et à l'adoption

de son règlement intérieur ainsi que de sa feuille de route. À travers sa restructuration, cette obédience politique se propose d'être une alternative crédible à la majorité ac-

tuelle et entend réaliser l'unité et la cohésion en son sein. Elle vise également à militer pour la mise en place d'une gouvernance électorale fiable et équitable. [Page 2](#)

BUSINESS

La Banque mondiale accorde dix-sept milliards FCFA aux PME congolaises

L'institution financière onusienne accorde au gouvernement congolais un prêt d'environ dix-sept milliards de francs CFA, destinés au financement des Petites et moyennes entreprises (PME). L'accord relatif à cette subvention a été signé, hier à Brazzaville, par le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, et le directeur des Opérations de la Banque mondiale, Jean Christophe Carret. Il s'inscrit dans le cadre du projet d'appui au développement des entreprises et à leur compétitivité. [Page 3](#)



Calixte Nganongo signant l'accord avec Jean Christophe Carret

FORCE PUBLIQUE

Les FAC engagées à accomplir leurs missions régaliennes

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a évoqué hier l'engagement des Forces armées congolaises (FAC) à poursuivre le processus de renforcement des capacités et à respecter les engagements intérieurs et extérieurs. Il s'est exprimé, dans le cadre du 57^e anniversaire des FAC, célébré le 22 juin de chaque année. « *Nos armées doivent accomplir les missions avec une capacité opérationnelle adéquate. Celle-ci s'acquiert par la préparation qui implique l'organisation, l'entraînement, l'instruction et la formation mais aussi le soutien* », a-t-il déclaré. [Page 5](#)

JUSTICE

Henri Bouka veut mettre de l'ordre dans la délivrance des pièces administratives

[Page 5](#)

OPEP

L'adhésion du Congo en examen ce vendredi à Vienne

[Page 6](#)

Éditorial

Maintenance

[Page 2](#)

EDITORIAL

Maintenance

Toujours dans le champ des grands travaux d'infrastructures qui contribuent de façon décisive à l'émergence économique, et donc sociale, de notre pays, il convient cependant d'ajouter à ce qui était écrit ici même hier que l'objectif visé par les plus hautes autorités de l'Etat ne sera réellement atteint que si ces mêmes infrastructures sont entretenues, protégées des atteintes du temps, réparées si nécessaires. Autrement dit, si leur maintenance est assurée de façon sérieuse par des services publics ou des entreprises compétentes tout à la fois conscientes de leur responsabilité et bien équipées pour assurer cet entretien constant.

Le problème est que, malheureusement, de grands, très grands progrès restent à accomplir dans ce domaine comme en témoigne le mauvais état des routes, des voies ferrées, des pistes d'aérodrome, des bâtiments publics dans de nombreux départements. Tous ceux et toutes celles qui prennent depuis Brazzaville les routes du nord ou du sud en font chaque jour l'amère expérience, avec la double peine que constitue, d'une part, la perte de temps et, d'autre part, la réparation des dégâts provoqués sur leurs véhicules par les obstacles de plus en plus grands qu'il leur faut franchir.

Alors que notre pays a dépensé au cours des vingt dernières années des sommes considérables pour se doter des grandes infrastructures sans lesquelles tout progrès économique et social serait resté illusoire, il ne semble guère veiller comme il le devrait à l'entretien de ces équipements collectifs. Ce qui pourrait, à terme plus ou moins rapproché, rendre inutiles ou presque les sacrifices que la collectivité nationale a consentis afin de rendre la totalité de son territoire accessible et permettre à la population la plus isolée de bénéficier des mêmes équipements.

Soyons conscients aujourd'hui, alors qu'une nouvelle ère s'ouvre pour nous grâce à la réforme de la gouvernance publique et à l'appui de la communauté financière internationale, que si la maintenance des équipements collectifs et des grandes infrastructures dont nous avons su nous doter n'est pas inscrite en bonne place dans les priorités de l'Etat et des collectivités locales, les investissements consentis dans ce but auront été dépensés en pure perte.

Les Dépêches de Brazzaville

CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE

Vers la recomposition du paysage politique et l'unité de l'opposition ?

Trois sujets politiques nourrissent les débats dans les états-majors actuellement : la publication du décret portant statut du chef de l'opposition ; la fixation par l'Etat à quarante-neuf le nombre des partis politiques au lieu de deux cents et l'éventualité d'un dialogue.

Prévu par la Constitution du 15 octobre 2015, le poste de chef de l'opposition revient, selon cette loi fondamentale, au responsable de la formation politique ayant obtenu plus de députés à l'Assemblée nationale. Pour le cas actuel, il s'agit de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) que dirige le député Pascal Tsaty Mabiala.

Depuis plus d'un mois, les partis se reconnaissant de cette obédience se réunissent régulièrement pour élaborer leurs documents de travail, à savoir le memorandum, le règlement intérieur et la feuille de route. Une commission a été mise en place pour la circonstance.

L'adoption de ces deux derniers textes et la signature du premier document vont intervenir le 23 juin à Brazzaville, au cours de la sortie officielle de ce cartel de partis. Cet événement se prépare sur fond de contestation par d'autres formations de l'opposition qui estiment que leur dirigeant ne devrait pas être désigné par l'exécutif. Le débat alimente les discours politiques et fait déchaîner les passions.

Dans une interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville, le chef de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty Mabiala, relevait l'ambiguïté de ce débat en ces termes : « Les règles de jeu sont claires. Les contestataires sont-ils contre la Constitution qui prévoit ce poste, la loi portant création et attributions du chef de l'opposition ou contre ce que nous faisons ? L'adhésion à un groupement politique est libre. C'est cela aussi la liberté et la démocratie. Nous aspirons à rassembler tous les partis de l'opposition. Nous ne pouvons pas rentrer dans les querelles, sinon, nous tomberons si bas ».

L'expérience de nomination, dans les mêmes conditions, d'un chef de l'opposition, affirment nombreux analystes, n'est pas une invention congolaise. D'autres pays africains, à l'instar du Mali, de la Guinée Conakry, du Togo... ont prévu ce poste dans leurs Constitutions. L'objectif à terme, ont-ils noté, est de créer l'unité au sein de cette obédience pour envisager des alternances politiques sans heurts.

Cependant, le projet n'est malheureusement pas du goût de certains dirigeants des organisations de l'opposition congolaise. On se demande pourquoi. Pourtant, lorsqu'on observe le fonctionnement de cette obédience, on constate qu'elle a bien besoin d'un chef.

Par ailleurs, au sein de la frange que dirige Pascal Tsaty Mabiala, la Convention des partis de l'opposition républicaine (Copar) semble être contestée par les autres formations politiques ; au motif que le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes, qui en est le président, ne devrait pas siéger à l'opposition parce que membre du gouvernement, comme le précise l'article 5 du décret portant création et attributions du chef de cette obédience. La Copar a donc quitté ce groupement et entend conserver son identité.

Assainissement du paysage politique congolais

La nouvelle loi sur les partis avait défini des critères de sélection des organisations politiques. Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a publié le 11 juin, la liste des formations devant composer l'architecture politique nationale.

En effet, ce texte dispose, entre autres, qu'un parti ou association

politique ne doit pas être un groupement des membres d'une même famille biologique. Il doit, au contraire, être territorialement représenté, avec des sièges sociaux implantés dans tous les douze départements du Congo.

L'annonce de cette nouvelle a suscité des réactions de la part de certains partis de l'opposition qui n'ont pas été retenus. C'est le cas d'Elo Dacy de l'Union patriotique pour le renouveau national que dirige l'ancien ministre des Finances, Mathias Dzon ; de Clément Mierassa du Parti social et des démocrates congolais ; de Paul Marie Mpouel du Parti des républicains, ainsi que du représentant du Mouvement pour l'unité, la solidarité et le travail de Claudine Munari.

En dépit de ces réactions, le ministre de l'Intérieur a précisé qu'en « élaborant cette loi, le gouvernement ne s'est pas enfermé seul dans une maison ; il l'a confectionnée avec les responsables des partis politiques. Si certaines organisations ne se sont pas associées au processus ; c'est peine perdue pour elles ; parce que le gouvernement ne peut plus y revenir. La loi a été promulguée ».

Ira-t-on au dialogue ?

Plus d'un posent cette question. La nécessité de convoquer un dialogue politique est, estime-t-on, l'une des conditionnalités du Fonds monétaire international avant de signer le programme de relance économique avec le Congo. Au niveau interne, le besoin de s'asseoir autour d'une même table serait motivé par la morosité du climat politique née des chauds épisodes du changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002 et les élections générales de 2016.

La balle se trouve dans le camp du gouvernement, chargé de convoquer ces assises et d'en proposer l'ordre du jour.

Roger Ngombe

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Environ dix-sept milliards FCFA pour le projet d'appui au développement des entreprises

Le ministre des Finances, Calixte Nganongo, et le directeur des Opérations de la Banque mondiale (BM), Jean Christophe Carret, ont signé, le 21 juin à Brazzaville, l'accord de prêt relatif au projet.

D'une durée de cinq ans (2019-2023), le Projet d'appui pour le développement des entreprises et la compétitivité (Padec) a pour objectif de renforcer la concurrence des micro petites et moyennes entreprises (PME) dans les secteurs du tourisme, de l'agrobusiness, du transport-logistique, des technologies de l'information et de la communication dans les zones géographiques situées le long du corridor de croissance Pointe-Noire-Brazzaville-Ouesso.

Il sera conduit à travers trois composants, à savoir l'appui réglementaire et institutionnel, l'appui aux PME puis la coordination et mise en œuvre du projet. En matière de résultats attendus, ce projet financé totalement par la BM appuiera les réformes du climat des affaires, le dialogue public privé, la promotion des investissements et le renforcement de capacité du guichet unique des opérations transfrontalières. Il accompagnera cinq cents PME dans les activités en appui au secteur privé, dont 40% d'entreprises féminines. Le Padec organisera un concours de plan d'affaires et financera cent entreprises.

« Ce projet vise à aider le Congo à relever le défi de la diversification de son économie, en améliorant l'environnement des affaires et la capacité institutionnelle à exécuter les réformes, notamment pour les secteurs à fort potentiel de croissance tels l'agroalimentaire, le tourisme... », a déclaré le directeur des Opérations de la BM. Rappelons que le Padec remplace le Projet d'appui à la diversification de l'économie, cofinancé à hauteur de 50% respectivement par le Congo et la BM. Il s'est clôturé en décembre 2017, après six ans de mise en œuvre.

Dix-sept milliards FCFA également pour le Pstat

Outre l'accord de prêt concernant le Padec, la BM et le Congo ont signé, par la même occasion, un accord de financement additionnel d'un coût d'environ dix-sept milliards FCFA soit vingt-cinq millions de dollars, pour le Projet de renforcement des capacités en statistique (Pstat), outils indispensables d'aide à la décision. Ce financement servira notamment à la construction d'un nouveau bâtiment pour l'Institut national de



la statistique et le Centre d'application statistique et de planification complexe.

Cette somme permettra aussi de réaliser le recensement général des entreprises, d'introduire un système de paiement de primes fondées sur la performance, de soutenir le cadrage macroéconomique enfin d'élaborer le plan national de développement.

« Ces accords qui portent sur les appuis budgétaires sont pour nous les prémices de solutions à notre déficit. La recherche du cadrage macroéconomique a mis beaucoup de temps, parce qu'il fallait mieux cerner la si-

gnature de l'accord entre Jean Christophe Carret et Calixte Nganongo (Adiac) en place un système statistique performant en République du Congo. Le montant global du projet initial était de seize milliards cinq cents millions FCFA, avec un taux de participation de 85,5% pour le gouvernement et 14,5% pour la BM. Dans sa mise en œuvre, ce projet était confronté au problème de décaissement des fonds de contrepartie, entravant ainsi l'atteinte de ses objectifs. Afin d'en garantir la survie, le gouvernement a sollicité et obtenu auprès de cette institution financière internationale un financement susceptible de combler son déficit budgétaire.

Pour la ministre du Plan et de la statistique, Olga Ingrid Eboucka-Babakas, ces accords qui entrent dans le cadre du partenariat entre le Congo avec la BM s'inscrivent parfaitement dans le Plan national de développement.

Créé en 2014, le Pstat vise à mettre

en place un système statistique performant en République du Congo. Le montant global du projet initial était de seize milliards cinq cents millions FCFA, avec un taux de participation de 85,5% pour le gouvernement et 14,5% pour la BM. Dans sa mise en œuvre, ce projet était confronté au problème de décaissement des fonds de contrepartie, entravant ainsi l'atteinte de ses objectifs. Afin d'en garantir la survie, le gouvernement a sollicité et obtenu auprès de cette institution financière internationale un financement susceptible de combler son déficit budgétaire.

Lopelle Mboussa Gassia

VIE ASSOCIATIVE

Des jeunes créent une plateforme dénommée "l'Avenir du Congo"

L'organisation juvénile a été présentée au public, le 20 juin à Brazzaville et se fixe pour objectif fondamental la défense des intérêts des jeunes congolais en vue de promouvoir leur épanouissement tous azimuts.

« L'Avenir du Congo » est une coalition de vingt associations de jeunes. La plateforme a été créée à l'issue d'une assemblée générale de quatre jours. Animée par de jeunes intellectuels congolais, cette organisation se propose, entre autres, de réfléchir au devenir des jeunes, de recueillir les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien, de faire des propositions concrètes à soumettre aux pouvoirs publics, afin de susciter d'eux des solutions idoines.

« Nous nous sommes réunis pendant quatre jours pour mettre en place une initiative dénommée "l'Avenir du Congo", pour voir ce que la jeunesse attend du gouvernement, des partis politiques, de la société civile et de toutes les institutions de la République. Cette initiative, propre aux jeunes, vise à défendre leurs intérêts en ce qui concerne l'emploi, la santé et la formation qualifiante », a précisé Alexandre Kosso, coordonnateur de cette coalition.

Soucieux de voir la jeunesse congolaise s'épanouir, l'Avenir du Congo a choisi de soutenir les actions du député d'Oyo, président de "Perspectives d'Avenir", Denis Christel Sassou N'Guesso. « Les actes que le député Denis Christel Sassou N'Guesso pose en faveur des jeunes sont tellement visibles, que nous avons opté de le soutenir. Pour tant député d'Oyo, il soutient les jeunes congolais du nord au sud, sans distinction. Il réalise aussi des actions de grande envergure au plan socio humanitaire, à travers l'initiative "Santé pour tous" », a renchéri le coordonnateur de l'Avenir du Congo.

Ainsi, pour mieux faire connaître cette organisation, ses membres ont promis des descentes dans tous les départements du Congo, ainsi qu'à l'étranger, pour expliquer aux jeunes les objectifs visés.

Firmin Oyé

COOPÉRATION

Le Congo souhaite un réajustement de l'aide de la Banque mondiale

Le gouvernement congolais veut convaincre son partenaire, afin que le financement disponible soit davantage orienté vers la santé, la formation, l'appui aux couches sociales vulnérables...

Une délégation de la Banque mondiale (BM), conduite par son directeur des opérations pour les deux Congo et la République Centrafricaine, Jean-Christophe Carret, séjourne à Brazzaville où elle a échangé, le 20 juin, avec les ministres en charge des secteurs concernés sur la nouvelle approche coopérative.

« Nous comptons sur l'appui budgétaire de la BM, mais nous souhaitons un nouveau traitement de celui-ci pour l'élargir au secteur social », a indiqué la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Ebouka-Babakas, au sortir de la réunion élargie gouvernement-BM.

D'abord, les deux parties entendent assurer l'équilibre entre les investissements dans



Les deux parties face à la presse (Adiac)

le capital productif (les routes, aéroports, ports, usines, hydroélectriques) et les dépenses dans le social. Ces dernières sont d'autant plus importantes, puisqu'elles garantissent une protection sociale et une population productive.

Elles ont, ensuite, estimé nécessaire de revoir le contenu de leur coopération financière pour proposer des projets axés sur la formation. Enfin, les deux partenaires s'engagent à travailler ensemble pour arriver à une approche convergente afin d'appuyer la population se trouvant dans

les départements moins développés, à savoir la Likouala, la Lékoumou et la Cuvette ouest. Le gouvernement peut faire plus, estime Jean-Christophe Carret, avant de saluer la démarche ayant abouti à cette approche coopérative entre le gouvernement et l'institution de Bretton Woods. « On a discuté avec la ministre du Plan et ses collègues pour qu'ils en fassent un peu plus pour les départements qui sont un peu en arrière, de manière à ce qu'ils recollent au peloton », a martelé l'émissaire de la BM.

Fiacre Kombo

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DU PROJET

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-DURQuaP-030-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Elaboration de la stratégie de communication du projet ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à élaborer la stratégie de communication, assortie d'un plan de mise en œuvre et d'un cadre de suivi de la mise en œuvre.

D'une manière plus générale, la stratégie de communication du Projet devrait être articulée autour des axes classiques que sont :

- les objectifs globaux et spécifiques de la stratégie;
- les activités à mener;
- les cibles visées par chacune des activités ainsi que les canaux utilisés;
- la programmation des activités dans le temps;
- le coût de chacune des activités;
- les indicateurs d'impact de chacune des activités;
- le mécanisme de révision éventuelle de la stratégie.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester

leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupe-ment solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Qualification de consultants (QC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 06 juillet 2018 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya);
Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14 729 - Brazzaville - République du Congo.
Tél: 22 613 90 36 / (+ 242) 05 574 10 99;
Email: cepdurquapdgg@gmail.com

Le Coordonnateur,

BATOUNGUIDIO

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

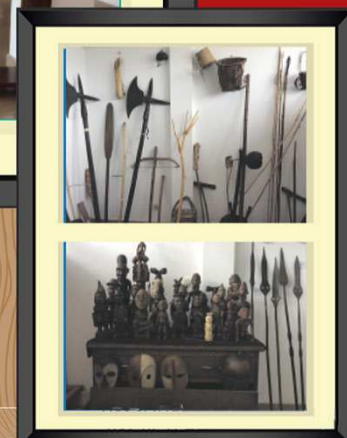
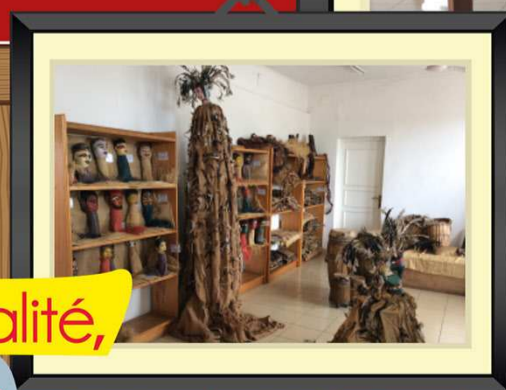
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

PALAIS DE JUSTICE

Henri Bouka veut mettre de l'ordre dans la délivrance des pièces administratives

Le premier président de la Cour suprême, qui a réuni récemment les magistrats des juridictions du ressort de la Cour d'appel de Brazzaville, a dénoncé tout le désordre enregistré dans la délivrance des casiers judiciaires et des certificats de nationalité.

Depuis plusieurs années, les couloirs et l'enceinte du Palais de justice de Brazzaville sont remplis de gens dont la seule mission est de recevoir les demandeurs des pièces telles que les casiers judiciaires et les certificats de nationalité. Pour la plupart sans emploi, ces personnes nourrissent leurs familles avec les frais de commission et sont souvent devant les portes des magistrats (procureur et juges) ainsi que des greffiers pour solliciter la signature de telle ou telle autre pièce car étant bien connues du milieu.

Pour Henri Bouka, tout cela doit cesser immédiatement : « *La présence au Palais de nombreux prestataires de service qui se font ainsi appeler et qui délivrent casier judiciaire, certificat de nationalité et autres pièces que seuls devaient délivrer les greffiers fait du désordre* », a-t-il dénoncé publiquement.

S'agissant d'autres maux qui minent la justice congolaise en général, le premier président de la Cour suprême a fustigé le règlement des affaires par des juges, en dehors de toute pro-

cedure (cabinet de médiation). Il a aussi épinglé les réquisitions portant sursis à exécution de décisions de justice exécutoires. « *Il y a ce problème de tendance à un certain mercantilisme : les jugements rendus sur dispositif; les dossiers d'appel qui ne montent pas ; les frais de transport sur les lieux qui sont excessifs ; le transport sur les lieux devenu systématique ; des frais de transport en matière pénale ; la provision pour transport sur les lieux doit être fixée, versée au greffe et signée par le greffier qui va la faire figurer en fin de procédure, dans la liquidation des frais de justice. Non, j'apprends que cela va dans les poches des magis-*

trats », s'est-il étonné, demandant l'arrêt immédiat de toutes ces mauvaises pratiques.

Respecter l'autorité

Selon le président de la Cour suprême, la justice congolaise est également confrontée au problème de respect de la hiérarchie. Il y a, a-t-il déclaré, à cet égard une réelle dégradation, un véritable dépérissement, une dégénérescence des valeurs. Ce qui expliquerait, a-t-il poursuivi, l'installation progressive d'un état civil de quasi anarchie où chacun fait ce qu'il veut ou encore l'émergence de groupes ou des écuries qui répondent aux ordres de ceux qui les ont recrutés puisque beaucoup sont venus par la voie de la cooptation. C'est ainsi qu'il a invi-

té les magistrats à se conformer aux exigences de probité, de travail acharné, de respect de la loi et des procédures.

« *L'insubordination est caractérisée, même le parquet qui est hiérarchisé se désintègre. Le procureur de la République, ses substituts se comportent comme s'il n'y avait pas une hiérarchie constituée par les procureurs généraux des Cours d'appel et par le procureur général près la Cour suprême qui a autorité sur tous les officiers du ministère public. A l'intérieur d'un même parquet, j'apprends des choses ahurissantes. Retenez-le, il n'y a qu'un seul chef au parquet : le procureur de la République* », a conclu Henri Bouka.

Parfait Wilfried Douniama

TECHNOLOGIE VERTE

L'Afrique a besoin de 450 milliards de dollars de financement

Le montant de l'investissement a été évalué par des spécialistes, réunis le 20 juin à Abidjan, en Côte d'Ivoire, lors de la rencontre internationale sur le « financement de la croissance verte en Afrique ».

Pour opérer ce changement, les Petites et moyennes entreprises (PME) africaines doivent investir dans la technologie verte. « *La transformation d'un monde sans fossiles exigerait mille milliards de dollars par an d'ici à 2020. Environ deux tiers de cette somme, soit six cent soixante-dix milliards de dollars iraient aux pays en développement, notamment à l'Afrique (pour la moitié)* », a déclaré Félix Bikpo, directeur général African guarantee fund (AGF), une institution de la Banque africaine de développement.

« *Pour pleinement jouer leur rôle de moteur de la croissance, le besoin de financement des PME africaines s'élevait déjà, il y a quelques années, à plus de cent cinquante milliards de dollars. Aujourd'hui (...) ces PME doivent investir dans la technologie verte afin de pouvoir opérer dans un environnement écologiquement viable pour la pérennité de leurs activités et partant de nos économies. Pour cela, le besoin de financement de cette catégorie d'entreprises s'accroîtrait de plus de trois cents milliards de dollars* », a-t-il souligné.

Les PME africaines ont « *une difficulté particulière à accéder aux crédits. Plus de 50% des demandes de ces PME sont rejetées, c'est énorme ! Alors que ce sont elles qui vont nous conduire au développement durable. Notre objectif d'ici à 2020 est de permettre au secteur financier privé de contribuer à réduire d'au moins 1% le gap de financement vert* », a déploré de son côté Arancha Gonzalez, directrice du Centre du commerce international, une agence de l'Organisation mondiale du commerce. La réunion d'Abidjan, à travers l'AGF, entendait proposer un changement des méthodes d'évaluation de risques des institutions financières et de les adapter davantage à la réalité et aux besoins des PME.

Josiane Mambou Loukoula

NIGERIA

Le président nigérian, Muhammadu Buhari, a promulgué le budget fédéral du pays d'un montant d'environ 25,3 milliards de dollars pour l'exercice 2018/2019 (juillet-juin). Ce budget est en hausse de 18,42% par rapport à celui de l'exercice 2017/2018 qui s'élevait à environ 20,6 milliards de dollars. Pour le président Muhammadu Buhari, un tel cycle budgétaire aura un impact positif sur le secteur privé nigérian. Le président nigérian a pointé du doigt certaines autres augmentations telles que le budget du parlement qui connaît une hausse de quarante millions de dollars, « *passant de 347,5 millions de dollars à 399 millions de dollars sans aucune discussion avec l'exécutif* ». Le parlement avait procédé à des compressions d'environ 965 millions de dollars sur les 4 700 projets qui lui avaient été soumis pour examen, tout en présentant 6 403 projets d'un montant d'environ 1,6 milliard de dollars.

DÉFENSE

Charles Richard Mondjo réitère l'engagement des troupes

Le ministre de la Défense nationale a exprimé, le 21 juin, la volonté des Forces armées congolaises (FAC) et de la gendarmerie nationale d'accomplir leurs missions régaliennes, lors de son message livré à l'occasion de la célébration du 57e anniversaire des FAC ce 22 juin.



Charles Richard Mondjo

Charles Richard Mondjo a rappelé, à l'occasion, les orientations du président de la République lors du réveillon d'armes du 31 décembre 2017. Conformément à la loi de programmation de la modernisation de la force publique, les armées doivent poursuivre le renforcement des capacités, de l'organisation et de la discipline, le respect des engagements tant intérieurs qu'extérieurs et le renforcement du lien armée-nation, a-t-il indiqué. « *Nos armées doivent accomplir les missions avec une capacité opérationnelle adéquate. Celle-ci s'acquiert par la préparation qui implique l'organisation, l'entraînement, l'instruction et la forma-*

tion, mais aussi le soutien », a-t-il rélevé.

En ce qui concerne la gendarmerie, le ministre de la Défense nationale a assuré que le maillage du territoire par la mise en place des unités se poursuit. Par ailleurs, se poursuivent également les travaux de révision du cadre organique et administratif du ministère de la Défense. De même, le renforcement de la discipline va désormais s'appuyer sur un nouvel outil de régulation, à savoir le décret portant composition et fonctionnement des conseils de discipline au sein des FAC et de la gendarmerie nationale. « *En effet, l'organisation touche aussi le volet social, notamment*

des actions menées en faveur du personnel et de leurs familles, pour perpétuer l'esprit de fraternité d'armes », a-t-il ajouté.

Pour Charles Richard Mondjo, l'organisation du Championnat africain militaire de basketball a été un succès. Il a salué le dévouement de tous ceux qui ont contribué de près ou de loin au succès de cette compétition internationale.

En matière de sécurité collective, il s'est réjoui de la continuité de la mission en République centrafricaine, à travers l'Unité de police constituée, sous mandat de la Minusca. « *Dans ce même élan, a-t-il poursuivi, à la faveur des entraînements navals internationaux, tels qu'Obangame express, Africa Nemo, notre marine nationale et les administrations ayant des activités en mer se sont appropriées le principe de coopération opérationnelle sur l'action de l'Etat en mer* ».

Pour terminer, il a saisi cette opportunité pour s'incliner pieusement devant la mémoire de tous les militaires décédés, indiquant que « *leur engagement est et restera à jamais un exemple et une lumière pour la postérité* ».

Notons que le 21 juin, la force publique a commémoré la journée du souvenir aux morts, au cours de laquelle trois ministres, respectivement de la Défense nationale, de l'Intérieur et de la décentralisation et celui de la Culture et des arts, en présence du chef d'état-major général, du haut commandement militaire des FAC et de la police, ainsi que de nombreux anciens militaires, ont déposé des gerbes de fleurs sur la stèle aux morts située à quelques encablures du ministère de la Défense nationale.

Guillaume Ondzé

CANDIDATURE DU CONGO À L'OPEP

La décision viendra de Vienne

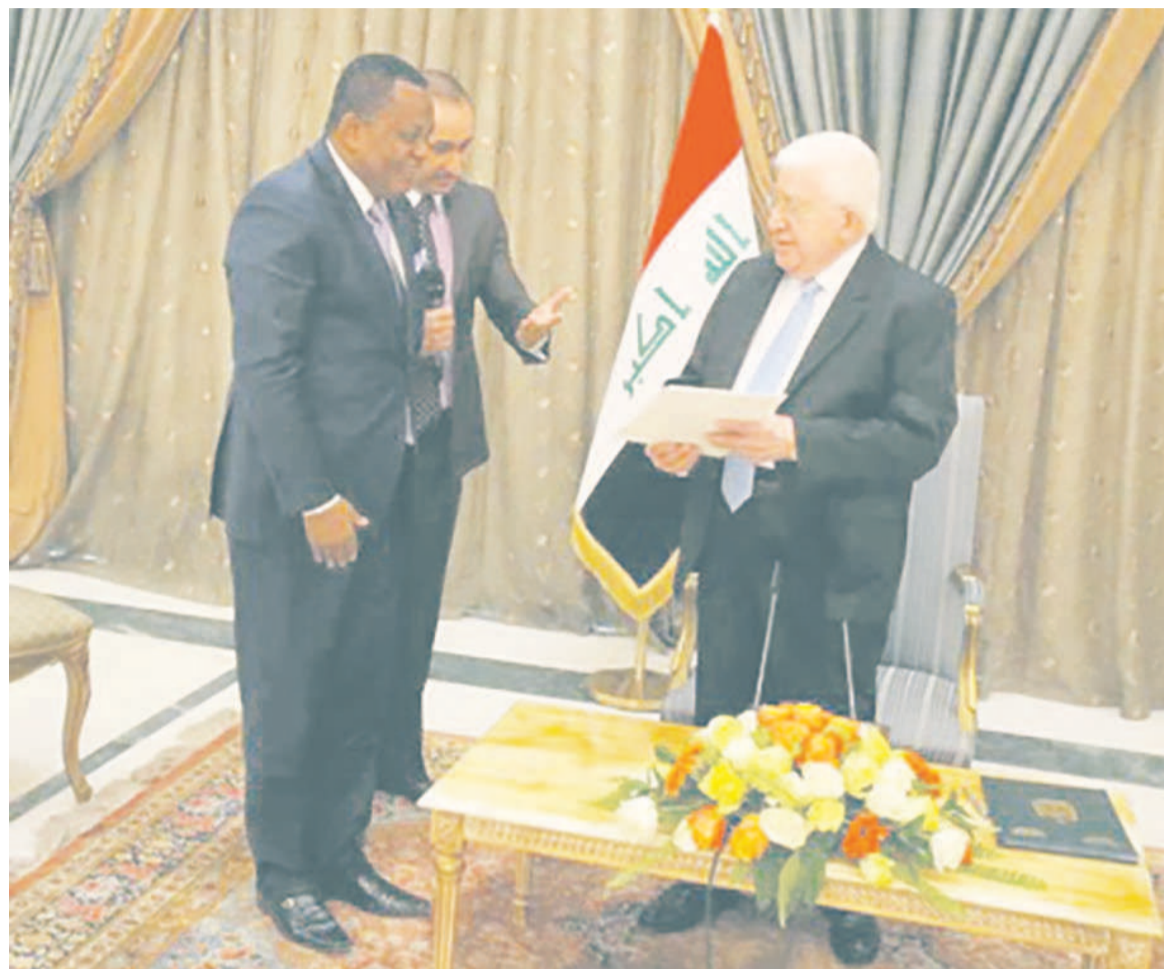
Le ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, est rentré à Brazzaville, le 19 juin, après une série de missions de lobbying à l'étranger pour l'accession du Congo au cartel des pays producteurs et exportateurs de pétrole.

C'est ce 22 juin, en effet, que s'ouvre à Vienne, en Autriche, l'assemblée générale de l'Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole (Opep). Au nombre des dossiers en examen, figure la candidature de la République du Congo. Celle-ci, voulue par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a fait l'objet de missions de plaidoyer et de lobbying conduites par le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger qui, souvent, était accompagné par son collègue des Hydrocarbures, Jean Marc Thystère Tchicaya.

Cette mission diplomatique accomplie, ou achevée, les regards sont désormais tournés vers Vienne pour attendre la décision de ces géants du pétrole que sont l'Algérie, l'Angola, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'Équateur, l'Irak, l'Iran, le Koweït, la Libye, le Nigeria, le Qatar, le Venezuela et le Gabon.

Bien que n'étant pas membre de l'Opep, le Congo doit surveiller l'attitude d'autres importants pays producteurs de pétrole tels le Canada, le Soudan, le Mexique, le Royaume-Uni, la Norvège, les États-Unis, la Russie et Oman qui peuvent aussi influencer sur ce dossier.

« L'Opep est en vérité un club très fermé. Je dirais même un cénacle où ne sont admis que ceux qui ont reçu l'approbation du ciel et de la terre. Il y a de réelles chances pour notre pays d'adhérer à cette organisation parce que nous avons des atouts réels, nous avons un potentiel qui suscite de l'espoir et les partenaires le savent », déclarait le chef de la diplomatie congolaise, le 15 mai dernier, à Abuja. Conscient des enjeux, il a dû jouer toutes les



Jean-Claude et le président iranien

cartes en adoptant les profils de diplomate, avocat et communicant.

Quels sont les soutiens du Congo ?

Le Nigeria est classé premier producteur africain et onzième au niveau mondial. C'est parce que son soutien est essentiel que les deux ministres congolais s'y étaient rendus, le 15 mai, où ils étaient reçus par le Pr Yemi Osinbado San, le vice-pré-

sident de ce pays. L'autre soutien est garanti par Reem Alhashimy, la ministre d'Etat des Emirats arabes unis, en charge de la Coopération internationale avec qui

sident Fouad Massoum, le chef de la diplomatie congolaise lui a transmis le message de son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso. A Téhéran, un plaidoyer a été enga-

nité. Pour cela, il faut faire du lobbying pour vendre la destination Congo. Comme vous le savez, le Congo dispose d'un énorme potentiel. En 2018, grâce à des champs qui sont passés en exploitation, nous produisons actuellement trois cent trente mille barils par jour avec un objectif à la fin de 2018 de trois cent cinquante mille barils par jour. Donc, nous sommes parmi les producteurs importants du continent africain après l'Angola qui est un grand producteur, le Nigeria, la Guinée équatoriale », assurait Jean Marc Thystère Tchicaya.

Et les pays voisins ?

Interrogé sur le sort du Congo, Jean-Claude Gakosso avait le propos « diplomatique » mais rassuré parlant d'« un lobbying engagé avec les autres capitales que sont Luanda, Libreville, Malabo, Caracas, etc. [...] ». Puis, il ajoutait : « Nous avons également travaillé de manière directe (échanges entre chefs d'Etat) mais aussi en nous appuyant sur les moyens modernes de communication. » Ceci, dans le seul souci qu'« un consensus solide se forme le 22 juin prochain autour de la candidature du Congo lorsque le conseil d'administration de l'Opep se réunira à Vienne. » On retiendra que l'Opep est un cartel de pays producteurs de pétrole créé le 14 septembre 1960 lors de la conférence de Bagdad, dans un contexte d'exacerbation de la concurrence entre compagnies pétrolières et de fortes pressions à la baisse sur le prix du pétrole. Son objectif est de réguler la production et le prix du pétrole par une politique concertée de ses membres. Intégrer ce cartel permettra au Congo de peser sur le marché ou d'aligner son paragraphe sur cette politique qui s'écrit sans lui.

La Rédaction

DIPLOMATIE

Le ministre mauritanien des Affaires étrangères reçoit les copies figurées des lettres de créance du nouvel ambassadeur du Congo

Le Dr Smail Ould Cheikh Ahmed a reçu en audience, le 20 juin à Nouakchott, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo auprès de ce pays, avec résidence au Sénégal, Luc-Jean Saint-Vito Aka Evy.

L'audience s'est déroulée en présence de El Hanchi ketab, ambassadeur, directeur des Affaires africaines au ministère des Affaires étrangères et de la coopération.

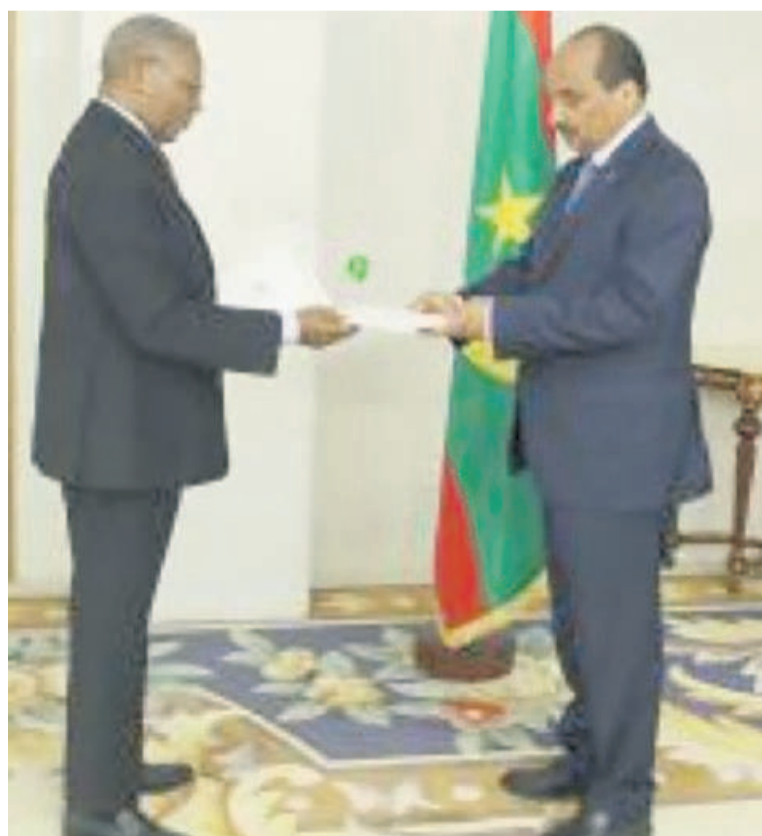
Le Congo et la République islamique de Mauritanie entretiennent de bonnes relations de coopération. Le 17 avril dernier, à Addis-Abéba, en Ethiopie, le Dr Isselkou Ould Ahmed Izidbih avait prononcé, à l'occasion de la réunion ministérielle du comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye, un discours dans lequel il soulignait à quel point l'UA avait vite repris l'initiative sur le dossier libyen, grâce notamment aux efforts de ce comité.

Dans ce discours, le ministre rappelait que dès 2011, l'UA avait dépêché en Libye un Comité de haut niveau présidé par Mohamed Ould Abdel Aziz, président de la République

islamique de Mauritanie, en vue d'épargner à la Libye, à l'Afrique et au monde, un désastre, à l'époque imminent. Les va-t-en-guerre étrangers n'ayant pas jugé utile de tenir compte des propositions de l'Afrique avaient décidé de déclencher une guerre sur la Libye, sans plan de sortie de crise.

On se souvient que cela avait été pour lui l'occasion de saluer les efforts inlassables déployés par son homologue congolais, Jean Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères et de la coopération du Congo, sous l'autorité du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, président du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, pour mettre fin à la crise dans ce pays

À l'issue de l'audience avec le ministre, le même jour, en fin de matinée, le diplomate congolais a



Remise des Lettres de créance au président de la République islamique de Mauritanie par l'ambassadeur Luc-Jean Saint-Vito Aka Evy

présenté ses lettres de créance au président mauritanien. Lors de leur entretien, il a été évoqué l'excellence des relations entre les deux chefs d'Etat en appui du leadership sur la crise libyenne et du G5 Sahel. Luc-Jean Saint-Vito Aka Evy a profité de cette occasion pour transmettre de vive voix les salutations fraternelles du président Denis Sassou N'Guesso. Il a renouvelé sa volonté sur la relance dynamique de relations entre les deux pays, plus particulièrement sur le plan économique et de la pêche avec la mise en place d'une commission d'experts devant aboutir à la tenue d'une commission mixte de coopération. L'entretien s'est achevé sur les souhaits de succès adressés au gouvernement mauritanien pour le 31e Sommet de l'UA qui se tiendra à Nouakchott, du 1er au 2 juillet. L'ambassadeur du Congo a rencontré dans les locaux du consulat, la communauté congolaise basée en République islamique de Mauritanie.

Marie Alfred Ngoma

FORUM CHINE-AFRIQUE

Un sommet encore plus prometteur

La rencontre se tiendra en septembre à Beijing, sur le thème « Chine-Afrique : construire ensemble une communauté de destin sino-africaine encore plus solide » pour répondre aux nouveaux besoins en matière de développement du continent africain.

Au cours d'une conférence de presse, le 4 juin, le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a fait savoir au sujet du prochain Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA): « Nous (...) œuvrons à porter le partenariat de coopération stratégique global sino-africain à un nouveau palier. Nous sommes persuadés que grâce aux efforts conjugués des parties chinoise et africaine, le Sommet de Beijing 2018 du FCSA deviendra un autre événement historique permettant de renforcer la solidarité et la coopération entre la Chine et l'Afrique ». Les échanges politiques, culturels et sociaux, la politique africaine de la Chine ainsi que la coopération économique et commerciale ont consolidé les relations entre les deux parties. « L'amitié et les échanges

entre la Chine et l'Afrique ont dépassé les domaines traditionnels tels que le commerce, le développement d'infrastructures et les transferts de compétences dans le sport, le tourisme, la médecine, la gestion technique et la recherche scientifique », soutient Dai Bing, directeur général du département des Affaires africaines au ministère chinois des Affaires étrangères.

Le Sommet de Beijing va élaborer de nouvelles mesures pour promouvoir la coopération tous azimuts entre la Chine et l'Afrique. Ce rendez-vous va servir à renforcer le consensus stratégique entre les parties concernant le maintien de leur amitié, la consolidation du socle politique de leur unité et de leur coopération, ainsi que l'apport d'un élan fort pour le développement des liens bilatéraux

dans la nouvelle ère.

Aussi, cette rencontre va déterminer le cap du développement des relations futures. Afin de bâtir une communauté de destin partagée plus forte entre l'Afrique et la Chine, il faudra mettre en synergie l'initiative la Ceinture et la route », l'Agenda 2030 de l'ONU pour le développement durable, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les stratégies de développement national des pays africains ainsi que les stratégies de développement des divers pays africains pour élaborer de nouveaux plans de coopération gagnant-gagnant et ouvrir de nouvelles perspectives au développement commun, rappelle Dai Bing.

Cette grand-messe aura également pour objectif de renforcer les soutiens nationaux et internationaux, ainsi que la compréhension de l'amitié et de la coopération sino-africaines, tout en encourageant la communauté internationale à envisager le développement des relations si-

no-africaines d'un point de vue plus objectif et plus équitable.

Les objectifs de ce sommet du FCSA incluent, en outre, la promotion de la coopération économique et commerciale ainsi que la prise en considération de bénéfices à long terme. « Des mesures plus ciblées et plus efficaces sont nécessaires afin de faire coïncider les ressources naturelles, les retombées pour la population et les potentiels des marchés en Afrique avec les investissements, les technologies et les équipements chinois. L'idée est que cette coopération soit guidée par le marché et non par l'Etat, que l'on passe du commerce de matières premières aux capacités de production et que l'on ait plus d'investissements que de projets de sous-traitance », a-t-il assuré. Il a indiqué que le sommet devrait promouvoir la coopération Sud-Sud, imaginer de nouveaux modes de coopération entre pays émergents et viser à ce que ces efforts re-

çoivent un appui international plus fort.

Pour approfondir ce partenariat stratégique et coopératif global, les deux parties devront progresser dans des domaines tels que les infrastructures, le commerce, la finance, la santé et le développement des ressources humaines. Elles seront aussi en quête d'amélioration en matière de réduction de la pauvreté, de conditions de vie, d'échanges entre les peuples, de protection environnementale ainsi que de paix et de sécurité.

Plus d'une dizaine de sous-forums et d'événements organisés en marge de ce sommet parleront de jeunesse, d'initiatives locales et de la part d'ONG, de think tanks, de médias ou encore de coopération en matière de défense et de santé.

Après dix-sept années de développement, le FCSA est devenu une plateforme importante et effective pour le dialogue entre la Chine et les pays africains.

Josiane Mambou Loukoula

COOPÉRATION

La Commission de l'UA salue le dynamisme du partenariat sino-africain

Les dirigeants de l'organisation panafricaine ont exprimé, le 20 juin, leur satisfaction pour l'engagement de Pékin dans le renforcement de la coopération bilatérale, lors d'une réception d'adieu à Kuang Weilin, parvenu à la fin de son mandat de trois ans, en qualité de chef de la Mission chinoise auprès de l'Union africaine (UA).

Le vice-président de la Commission de l'UA, Quartey Kwesi, a noté que plusieurs réalisations ayant renforcé la coopération entre les deux parties ont été enregistrées depuis l'établissement de la mission chinoise au siège de l'organisation à Addis-Abeba, en Ethiopie. « L'établissement de la Mission chinoise auprès de l'UA nous permet de mettre en place notre coopération qui comprend le développement des infrastructures, la construction de chemins de fer, de pistes d'atterrissage,

d'autoroutes et le développement de l'industrialisation pour accélérer l'intégration de l'Afrique dans le cadre de l'Agenda 2063 », a-t-il affirmé.

Le responsable de l'UA s'est réjoui de l'excellence de la coopération entre la Chine et l'Afrique.

« Ces dernières années, l'Afrique et la Chine se sont engagées dans une coopération étroite et pragmatique dans un esprit de coopération Sud-Sud incluant tous les secteurs, ce qui aide la santé, l'éducation, le développement

des infrastructures, le commerce et le renforcement des capacités », a-t-il déclaré.

Donnant plus de précisions sur les retombées du partenariat entre la Chine et l'Afrique, Quartey Kwesi a indiqué que pendant le mandat de Kuang Weilin, de grandes réalisations ont été opérées dans la zone de libre-échange continentale africaine, le protocole sur la libre circulation des individus, le marché unique africain du transport aérien et la mobilisation des ressources domestiques. L'UA et la Chine, a-t-il rappelé, coopèrent dans les domaines de la paix et de la sécurité en Afrique, et que la Chine soutient l'architecture de paix et de sécurité de l'UA et ses institutions comme le

Conseil de paix et de sécurité ainsi que les opérations de paix régionales.

De plus, a poursuivi le vice-président de la Commission de l'UA, la Chine a versé cent millions de dollars à la force de réserve africaine et au renforcement des capacités de l'Afrique pour les réponses immédiates aux crises. Elle soutient également les efforts de l'Afrique dans la lutte contre le terrorisme et les opérations de maintien de la paix et de résolution des conflits.

L'ambassadeur de Chine a, quant à lui, salué les réalisations obtenues par l'UA dans plusieurs domaines, dont les réformes, l'intégration, la paix et la sécurité ainsi que le développement des infrastructures. Il a

réaffirmé la volonté de son pays et des Etats africains à travailler en étroite collaboration pour accélérer la mise en place des objectifs du précédent sommet du Forum sur la Coopération Chine-Afrique. Le diplomate a également salué les réalisations obtenues pendant son mandat comme la hausse des échanges de haut-niveau, le nouveau développement de la coopération pratique dans les domaines des infrastructures, de la santé publique, de la paix et de la sécurité, pour ne citer que ces exemples. « Ces trois dernières années, ensemble nous avons été les témoins d'un partenariat toujours plus fort entre la Chine et l'UA », s'en est-il félicité.

Nestor N'Gampoula




DU 02 AU 13 JUILLET 2017

Cette formation unique vous permettra d'être qualifié à:

- Administrer Windows Server 2012
- Avoir un bon niveau de connaissance de Windows Server 2016
- Utilisateur SCCM - System Center Configuration Manager
- Administrer et mettre en place HYPER-V



A Brazzaville - CONGO

FORMATION | INVESTIGATION | CONSEIL | TRANSFORMATION DIGITALE



+242 069 483 817

Info@st.digital

http://www.st.digital

@stdigitalcorp

EQUIPEZ-VOUS POUR LA FÊTE DU FOOT



**EN CE MOMENT
LE DECODEUR A
5 000 FCFA***
AU LIEU DE ~~10 000 FCFA~~

CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S AU CAPITAL DE 3 912 044 € - 592.033.401 RCS NANTES



LES BOUQUETS
CANAL+

INTERVIEW

Ferdila Ouattara-Uche : « Le HCR est toujours disposé à aider les réfugiés rwandais désireux de rentrer au pays »

L'association « Espoir » des réfugiés rwandais au Congo a animé, le 19 juin à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle elle a accusé le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) de complicité avec les autorités de leur pays. Abordée par Les Dépêches de Brazzaville, l'une des responsables du HCR, Ferdila Ouattara-Uche, tente de clarifier la situation.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Les réfugiés rwandais ont dénoncé l'injustice du HCR dans la recherche des solutions qui leur permettraient d'obtenir un statut juridique...

Ferdila Ouattara-Uche (F.O.U.) : Ils nous reprocheraient d'être en collaboration avec les autorités rwandaises pour les obliger à accepter ce qui ne leur convient pas. Depuis juin 2013, la République du Congo a appliqué ce qu'on appelle la clause de cessation du statut des réfugiés pour les Rwandais. C'était sur recommandation du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Je tiens à clarifier quelque chose que nous entendons souvent de la part des réfugiés rwandais, qui donne l'impression que ce processus de cessation a été inventé pour leur population spécifiquement, alors que l'accord de cessation est prévu dans la convention de Genève relative au statut des réfugiés qui dit clairement que lorsque les circonstances qui ont été à la base de la fuite d'une personne cessent d'exister, cette dernière verra son statut de réfugié cessé, raison pour laquelle on parle de cessation.

L.D.B. : Sur quelle base le HCR recommande-t-il aux Etats de mettre fin au statut de réfugié ?

F.O.U. : Lorsqu'on analyse la situation d'un réfugié, et qu'on se rend compte que les circonstances qui ont été à la base de sa fuite ont cessé d'exister, le HCR recommande au pays d'accueil de mettre fin à son statut de réfugié. Cela a été fait pour les Libériens, les Sierra-Léoniens, les Angolais et aujourd'hui pour les Rwandais. Pour le cas présent, les circonstances qui ont été à la base de la fuite des Rwandais étaient le génocide en 1994. Depuis, la situation au Rwanda a complètement changé. Si vous faites un tour au Rwanda, vous n'entendez plus parler de génocide ou de la poursuite d'un Hutu ou un Tutsi pour l'égorger. Ce sont ces raisons qui avaient



poussé les gens à quitter leur pays. Le HCR a fait son travail en se fondant sur la convention qui est notre texte de base.

L.D.B. : Les réfugiés vous reprochent de ne pas faire preuve d'humanisme.

F.O.U. : Dans tout ce processus, on n'a pas manqué d'informer les réfugiés depuis 2013. La sensibilisation a également commencé en 2013 pour leur demander de se prononcer en faveur d'une solution durable, parce que le statut de réfugié pourrait prendre fin d'un moment à l'autre. Le statut de réfugié, notamment la protection internationale par essence est exceptionnelle. Le principe veut que chaque Etat protège ses ressortissants, c'est ce qu'on appelle la protection nationale.

Le statut de réfugié ne doit pas demeurer éternel. Il est exceptionnel par essence et il faut trouver une solution durable pour mettre fin à ce statut. Pour les Rwandais au Congo, il y a eu des solutions durables qui ont été proposées, à savoir le rapatriement et la possibilité de rester sur le territoire congolais, tout en se conformant à la législation du pays d'accueil. C'est à ce

moment qu'il y a eu le point d'achoppement avec les Rwandais qui refusent de se conformer à la législation congolaise. En tant qu'HCR, nous ne pouvons pas les conseiller de ne pas se conformer à la législation du pays qui les accueille. C'est impossible.

L.D.B. : Quelle est la situation des réfugiés centrafricains ?

F.O.U. : Les réfugiés centrafricains sont arrivés en 2013, tandis que les réfugiés rwandais en 1997. La situation au Rwanda a totalement changé. On ne peut pas comparer la situation au Rwanda de 1994 à celle d'aujourd'hui. Les réfugiés centrafricains sont arrivés en 2013. Malheureusement, la situation en République centrafricaine continue à préoccuper la communauté internationale. Pour le moment, on ne peut parler de cessation, quand on sait que la situation des réfugiés centrafricains qui les a poussés à fuir n'a pas évolué dans le sens de la stabilité qu'on aimerait voir.

L.D.B. : Peut-on avoir une idée du nombre des réfugiés rwandais qui

sont partis et de ceux qui sont restés ?

F.O.U. : Au total, nous avons une population d'un peu plus de dix mille réfugiés rwandais, parmi lesquels, huit cent quatre ont conservé leur statut de réfugié, après une procédure individuelle. Le HCR a analysé les dossiers, cas par cas, pour voir ceux qui devaient encore rester réfugiés. Actuellement, un peu plus de huit mille quatre cents n'ont plus le statut de réfugié. Du coup, ils se retrouvent en situation irrégulière sur le territoire congolais.

L.D.B. : Pourquoi refusent-ils de regagner leur pays ?

F.O.U. : Nous ignorons les raisons fondamentales. Le rapatriement volontaire est une solution durable qui leur est offerte. On n'oblige personne à partir. Celui qui veut rester peut rester mais en se conformant à la législation du territoire national. C'est de cela qu'il s'agit. Les considérations que j'entends de leur part sont plus politiques qu'autre chose. En tant qu'HCR, je ne peux pas me mêler de ces considérations politiques car, nous sommes une agence humanitaire apolitique par essence.

L.D.B. : Votre dernier appel à l'endroit des réfugiés rwandais...

F.O.U. : Les solutions sont encore ouvertes. Le HCR est toujours disposé à aider ceux qui veulent rentrer au Rwanda, en leur payant le billet retour et en leur assurant un petit cash pour leur première semaine de réintégration dans leur pays. Ceux qui choisissent de rester sur le territoire congolais, les autorités congolaises sont toujours disposées pour le moment à recevoir les demandes. J'ignore le temps que cela durera. Qu'ils prennent leur responsabilité. La décision doit se prendre individuellement. Certains ont des liens qui les obligent à y rester. La possibilité de rester est ouverte. D'autres, par contre, seraient à l'aise de rentrer au bercail. La décision du groupe ne doit en aucun cas empêcher les gens de faire leur analyse personnelle et d'examiner la solution qui s'adaptera le mieux à leur situation.

Propos recueillis par Yvette Reine Nzaba



34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE
AFRIQUE / ASIE
MOYEN-ORIENT



Avec ou sans
dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE
KINSHASA
MATADI, BOMA

Contact Paris : DJAMEL
☎ + 331 44 92 90 90
☎ + 336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya
✉ itnplus wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie
☎ +242 06 605 91 69
☎ +242 05 522 49 99

Contact Kinshasa : Goga
☎ +243 080 847 72 04



L'ECOLE AFRICAINE DES METIERS DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME (EAMAU) RECRUTE :

A- DEUX (02) ENSEIGNANTS PROFESSIONNELS : UN ARCHITECTE ET UN INGENIEUR GENIE CIVIL (H/F)

ACTIVITES

Les enseignants auront pour fonction principale :

- L'enseignement des cours magistraux dans leur domaine de compétence,
- La participation aux ateliers de fin de semestres,
- La participation aux projets et aux séminaires de formation des étudiants,
- La participation aux différents jurys de validation dans le processus de suivi des étudiants au cours de leur formation ;
- L'encadrement des diplômants dans le cadre de leurs travaux de fin d'études.

Profil requis

- Etre de nationalité de l'un des pays membres de l'EAMAU,
- Etre titulaire au minimum d'un Master ou d'un diplôme de BAC+5 dans le domaine recherché (Architecture ou Génie Civil),
- Avoir une expérience professionnelle (pratique du métier dans le domaine recherché) d'au moins cinq (5) ans,
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans comme enseignant dans l'enseignement supérieur ;
- Un prix d'excellence ou toutes autres distinctions académiques similaires seraient un atout.

B- DEUX (02) ASSISTANTS TEMPORAIRES DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE (ATER) (H/F)

ACTIVITES

Les ATER auront pour fonction principale :

- L'assistance aux enseignants permanents,
- La participation aux travaux pratiques et dirigés,
- La participation à toutes autres activités de l'Institution au cours desquelles leur présence est exigée.

Profil requis

- Etre de nationalité de l'un des pays membres de l'EAMAU,
- Etre Architecte et/ou Urbaniste diplômé au moins BAC+5 dans le domaine recherché,
- Avoir une expérience professionnelle (pratique du métier) d'au moins trois (3) ans,
- Avoir une expérience d'au moins trois (3) ans comme enseignant dans l'enseignement supérieur
- Un prix d'excellence ou toutes autres distinctions académiques similaires seraient un atout.

Qualités requises aux postes A et B

- Avoir la vocation et aimer l'enseignement,
- Etre d'une grande rigueur, discipliné et organisé,
- Etre disponible et le cas échéant n'avoir aucun inconvénient à s'établir à Lomé (Togo),
- Avoir un esprit de synthèse et être capable de travailler sous pression avec les services administratifs chargés de l'environnement, les partenaires sociaux etc.

Composition du dossier des candidatures aux postes A et B :

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum vitae,
- Une copie légalisée de l'acte de naissance,
- Une copie légalisée du certificat de nationalité,
- Les copies certifiées de tous les diplômes, depuis le baccalauréat jusqu'au dernier diplôme de la spécialité,
- Les copies des attestations de travail,
- Les copies des attestations d'inscription à l'ordre professionnel du ou des pays d'exercice
- Toutes autres attestations jugées utiles par le candidat.

POUR POSTULER :



www.eamau.org

NB :

- Les dossiers physiques doivent parvenir à l'EAMAU à l'adresse suivante : **EAMAU 422, rue des Balises BP 2067 Lomé TOGO** avant le **06 juillet 2018**.
- Le Titre du poste souhaité doit être clairement mentionné sur l'enveloppe ;
- La quasi-totalité des activités de l'enseignement se dérouleront à Lomé au Togo, siège de l'EAMAU ;
- Seuls les candidats présélectionnés seront contactés et aucun dossier de candidature ne sera retourné aux candidats ;
- Les pièces suivantes seront exigées aux candidats retenus à la fin du processus de recrutement :
 - Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois,
 - Un certificat médical datant de moins de trois (03) mois attestant que le candidat est apte à exercer l'emploi.



Le Directeur Général

DI DEMBELE MOUSSA

RECRUTEMENT



Le centre de santé saint Kisito, Ordre de Malte France, recherche un médecin pouvant réaliser des échographies deux heures par jour au centre saint Kisito.

Si vous êtes intéressé ou si vous connaissez une personne compétente, contactez la directrice au 05 592 91 57.

AVIS DE RECHERCHE

La famille Bouesse et Mme Bigny recherchent leur frère et fils nommé Djo, âgé d'une trentaine d'années.

Une récompense de 100000 FCFA sera accordée à la personne qui le retrouvera.

Appelez au :

Tel : 06 8849351 /

06 6687801/

06 6228951.



NÉCROLOGIE

Roger Ngombé, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Mme Ngombé née Itoua Théodora Ambroisine, Itoua Patricia, Ndzila Brice, Ndzila Merline, ont la profonde douleur d'annoncer aux familles Ndzila et Isseriba à Odikango, dans le district de Boundji, aux amis et connaissances, le décès de leur fille Ndzila Ralia, le samedi 16 juin 2018 au CHU de Brazzaville, des suites d'une maladie. La veillée funèbre se tient au n° 24 de la rue Kintselé, à Mikalou (Arrêt libanga ya talo).



IN MEMORIAM

23 Juin 2005 – 23 Juin 2018, 13 ans jour pour jour qu'il a plu au bon Dieu de rappeler à lui son fils, notre Père et grand Père le Colonel Jacques Missengue en ce jour mémorable Gilles Thierry Missengue, les enfants Missengue et les petits enfants et prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Des messes d'action de grâce seront dites le 23 Juin 2018 à 6h et le 24 Juin 2018 à 10 h en la paroisse Notre Dame de Pointe-Noire. Que Dieu dans grâce lui accorde la Paix éternelle. Papa Jacques nous ne t'oublierons Jamais...



TRANSFERTS

Bifouma reste en Turquie, Tsoumou en Roumanie



Thievy Bifouma avec son nouveau président, Mehmet Yiginer, lors de sa signature (DR)

La journée de mercredi a été animée pour les Diables rouges et Congolais de la diaspora : annoncé, comme à chaque mercato, dans de nombreux clubs, Thievy Bifouma a dribblé les observateurs en signant, pour 3 ans en faveur du MKE Ankaragücü.

Un choix qui surprendra puisque le club de la capitale administrative est promu en Super Ligue. Pas de coupe européenne pour l'attaquant vedette des Diables rouges, qui pose ses crampons dans son dixième club depuis le début de sa carrière. Auteur d'une saison mitigée à Chypre (8 buts en 23 matchs de championnat) ; Juvhel Tsoumou quitte l'Ermis Arradipou. Le robuste attaquant formé en Allemagne rejoint la Roumanie et le FC Hermannstadt, promu en 1re division cette année.

L'international congolais a déjà repris l'entraînement avec son nouveau club, qui s'apprête à partir en stage de préparation en Slovaquie.

Transferts : Antoine Makoumbou à Mayence

Antoine Makoumbou, formé à l'AS Monaco, va poursuivre sa progression en Allemagne : le milieu offensif de 19 ans s'est engagé pour 1 saison avec la réserve de Mayence. Arrivé à Ajaccio en janvier dernier, après six mois sans club, Antoine Makoumbou a quitté l'île de Beauté pour poser ses bagages à Mayence. Le natif de Paris devrait évoluer avec l'équipe U23 de la formation allemande. Le jeune Congolo-français n'est jamais apparu sur une feuille de match de Ligue 2, avec l'ACA, la saison dernière.

Camille Delourme

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Pas de changement majeur après dix-sept journées

Le trio de tête continue d'imprimer un rythme soutenu. Diables noirs, AS Otoho et l'AC Léopards ont réussi à maintenir leurs positions respectives.

Les Diables noirs se maintiennent à la première place grâce à leur victoire à Pointe-Noire 2-0, devant l'AS Cheminots. Avec quarante et un points, ils conservent leur avance d'un point devant l'AS Otoho qui s'est rattrapée après son échec à Brazzaville. A Pointe-Noire, la dauphine des jaunes et noirs a battu Nico-Nicoyé 1-0.

L'AC Léopards de Dolisie a maintenu le même rythme puis qu'il a aussi dominé l'autre club ponténégrin, V Club Mokanda, sur un score de 3-0, à Madingou. Les Fauves du Niari totalisent désormais trente-neuf points. Bien que l'écart qui le sépare avec les trois est assez considérable, La Mancha a donné toutes les garanties en s'imposant devant Patronage Sainte-Anne 1-0, conservant sa quatrième place avec trente-six points.

L'AS Cheminots reste à la 5^e place puis que sa poursuivante, l'Etoile du Congo, a été battue par la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP)

0-3. Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara), vainqueur de l'AS Kondzo 1-0, déloge les Stelliens de la 6^e place. Le Cara a désormais vingt-sept points contre vingt-cinq pour l'Etoile du Congo. La Jeunesse sportive de Talangai (JST), tenue en échec par Tongo FC, revient à une unité des verts et jaunes. Puis, en match avancé de cette journée, Saint-Michel de Ouenzé (SMO) et l'Interclub avaient fait jeu égal sur ce score identique.

Le programme de la 18^e journée

La 18^e journée qui débute ce vendredi réserve des affiches alléchantes. La première place se jouera le 1er juillet, au stade Alphonse-Massamba-Débat, entre les Diables noirs et l'AC Léopards de Dolisie. A l'aller à Madingou, les Diablotins l'avaient emporté sur un score étonnant d'un but à zéro, évinçant ainsi les Fauves du

Niari de la première place. Les Léopards ont donc une revanche à prendre alors que les Diables noirs devraient confirmer leur leadership.

Peu avant, se disputera le match Etoile du Congo-Cara, le 30 juin. A l'aller, les Stelliens s'étaient imposés 2-1. Mais depuis le début de la phase retour, l'Etoile du Congo peine à retrouver ses marques. Elle a perdu ses deux derniers matches alors que les Aiglons, qui semblent retrouver la confiance, ont fait le plein des points (6/6). Outre ces deux rencontres phares, l'Interclub recevra la JSP ce vendredi puis, en seconde explication, SMO croisera le FC Kondzo. Les deux équipes sont à la quête de leur première victoire de la manche retour.

Le 30 juin, Patronage Sainte-Anne affrontera la JST et à Pointe-Noire, Nico-Nicoyé tentera de se relancer devant l'AS Cheminots. Les autres rencontres de la journée opposeront à Owando, l'AS Otoho à V Club Mokanda puis, à Brazzaville, Tongo FC à La Mancha.

James Golden Eloué

● **LA VOIX DU NIARI** organise, à Dolisie, la première édition du tournoi de Tchoc dénommé : « Challenge Joseph Mbyss Assollant ». Les confrontations du tour préliminaire se sont disputées du 10 au 11 juin 2018. La finale est fixée le 1^{er} juillet au Cercle culturel de Dolisie. Les trophées et kits sportifs sont prévus en guise de récompense pour les meilleurs équipes et compétiteurs.

" Enfin au CONGO ! "

Condor

Prenez votre envol !

" SOYEZ
LES
BIENVENUS ! "

- Qualité, Prix, Service après vente assuré

📍 Camp Clairon, Brazzaville, Congo
en face de la station Puma

☎ 05 035 06 06

www.condor.dz

CONGO BUSINESS FORUM - INVESTIR AU CŒUR DE L'AFRIQUE

La première édition prévue pour le 30 juin à Paris

Organisée par le Congo millenium business club (CMBC), la rencontre rassemblera les professionnels et les entrepreneurs de la diaspora congolaise ainsi que toutes les personnalités intéressées par les opportunités d'affaires en République démocratique du Congo (RDC).

Le Congo business forum (CBF), « porté par l'expertise congolaise au niveau international », selon les organisateurs, se veut être le rendez-vous de référence pour les professionnels et chefs d'entreprises en quête d'un nouveau marché. Pour Jean Ishaku, un des co-fondateurs du CMBC, la mise en place de ce forum doit marquer le coup d'une nouvelle dynamique au sein de la diaspora, avec l'objectif de créer un mouvement en matière d'investissement et inciter plus d'entreprises à regarder vers le Congo. Le forum, qui sera rythmé par des tables rondes et du networking, ambitionne d'être un espace privilégié pour présenter les opportunités d'affaires multi-sectorielles, un hub d'expertise internationale et une des réponses aux défis de la relance économique en RDC. La première table ronde aura pour thème « Le gigantesque potentiel en termes d'opportunités économiques qu'offre la RDC aux investisseurs ». Le but est de mettre en avant le potentiel économique de la RDC: secteurs-clés, domaines de compétences, etc. La deuxième table ronde sera centrée sur des « enjeux du développement des PME, PMI, ETI et startups en RDC », un pays peuplé par 65% de jeunes de moins de 25 ans. « Ils sont créatifs et aspirent à un Congo différent. Comme tous les jeunes du monde, ils sont interconnectés via les réseaux sociaux et grâce aux nouvelles technologies. L'entrepreneuriat social, les startups, les PME, PMI et ETI sont une des solutions à leur intégration sur le marché de l'emploi », indiquent les organisateurs du forum.

Analyser le dynamisme de la diaspora congolaise

La troisième table ronde aura pour thème « Les femmes au coeur de la stratégie économique et sociale ». Pour les organisateurs, la femme, par son dynamisme et son implication, est le pilier de la société. Entrepreneuse et bonne gestionnaire, une implication plus soutenue à ses initiatives ou projets pourrait changer la donne économique. La quatrième table ronde, « La diaspora, une force

économique qui s'ignore », tentera d'analyser le dynamisme de la diaspora congolaise, dans la mesure où, souligne le CMBC, les diasporas africaines sont très actives dans le soutien des familles restées dans leur pays d'origine. « Les membres de la diaspora transfèrent plus de soixante-cinq milliards de dollars américains vers leurs familles via différentes plateformes. Ce chiffre fait de la diaspora le premier partenaire social et économique des familles. Ce soutien régulier produit un impact direct dans la vie de la population locale. Qu'en est-il de la diaspora congolaise ? », s'interroge le CMBC.

Créer des synergies

La dernière table ronde a pour thème « L'intelligence collective et culturelle au service du Congo et de la diaspora », étant donné que, soulignent les organisateurs, depuis de nombreuses années, des plateformes dédiées aux Congolais sont initiées par une dynamique collective et culturelle issue de la diaspora, dans le but de contribuer au soutien du développement économique, social et culturel de leur pays d'origine. « Dans un monde où l'union et la capacité d'organisation font la différence, notre démarche démontre le souhait de se fédérer, la volonté de créer des synergies, notre détermination à oeuvrer pour un Congo qui va de l'avant et notre envie de croire ensemble à l'avenir d'un Congo leader. Nous souhaitons mettre en avant notre double culture et notre expertise au service de ceux qui comprennent l'intérêt de faire appel à l'intelligence culturelle », explique-t-on.

Les participants au forum pourront ainsi découvrir et comprendre l'environnement juridique, économique, culturel et social ainsi que les procédures administratives pour installer une entreprise au Congo, trouver de nouveaux relais de croissance pour leurs entreprises et envisager de nouvelles opportunités d'investissement ou encore rencontrer les acteurs économiques congolais, français et internationaux des différents écosystèmes multi-sectoriels pour un partage d'expériences.

Une plate-forme internationale de promotion de la RDC

Le CMBC, selon Jean Ishaku, est une plate-forme internationale apolitique et laïque, qui réunit en son sein des profils multi-sectoriels et des chefs d'entreprises de la diaspora congolaise. « La majorité de nos membres et sympathisants



Une précédente conférence organisée par le CMBC

investit ou souhaite initier des projets en RDC, ces profils ont tous un regard bienveillant sur le devenir de notre pays. Au quotidien, nous faisons un travail d'identification, de mobilisation et de lobbying des experts congolais au sein des entreprises, des institutions et de la société civile », précise Jean Ishaku. Ainsi, ajoute-t-il, avec la

mise en place du CBF, le CMBC et ses partenaires souhaitent avoir un espace d'opportunités d'affaires multi-sectorielles pour le secteur privé : entreprises, investisseurs, organismes de promotion à l'investissement et réseaux d'affaires ; un hub où une expertise multilatérale entre les acteurs nationaux, les acteurs internationaux, les experts et

la diaspora pourra se former de façon structurée afin de générer de futures collaborations et aussi tenter de répondre aux défis de la relance économique et de l'investissement par la capacité de mobilisation des acteurs socio-économiques nationaux et internationaux en quête de nouveaux marchés.

Patrick Ndungidi

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Chemises à rabat

Cartes de visite

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La RDC toujours mal cotée

Disposant d'un budget de cinq milliards de dollars américains, le pays perd paradoxalement chaque année environ quinze milliards de dollars à cause de la corruption, la fraude et la contrebande, s'est indigné le conseiller spécial du chef de l'État en la matière, à l'ouverture de la rencontre régionale Afrique de Transparency international qui se tient à Kinshasa, du 20 au 22 juin.

La République démocratique du Congo (RDC) a encore du chemin à faire dans le cadre de la lutte contre la corruption. Tel est, en tout, le constat qui se dégage à la lumière de l'intervention du conseiller spécial du chef de l'État en matière de bonne gouvernance, lutte contre la corruption et financement du terrorisme. Luzolo Bambi, qui s'exprimait le 20 juin à l'ouverture de la rencontre régionale Afrique de Transparency international à Kinshasa, a brossé un tableau sombre du pays à ce sujet. La RDC, a-t-il, peine à mettre en œuvre les différentes recommandations faites en matière de lutte contre ce fléau. Aux acteurs de la société civile africaine engagés dans la lutte contre la corruption et représentants de différents pays de la région, l'officiel congolais a stigmatisé la tendance à l'accumulation des richesses observée dans le chef de plusieurs compatriotes œuvrant dans les institutions au détriment de l'État.

La corruption qui gangrène le système économique national, sur fond de coulage des recettes, ne permet pas un partage équitable du revenu national. Moralité, le budget de l'État qui en subit le contrecoup peine à atteindre des seuils dignes du grand Congo. Situé approximativement autour de cinq milliards de dollars, sans commune mesure avec le potentiel économique et fiscal du pays, ce budget est nettement en deçà des quinze milliards de dollars qui empruntent des voies détournées pour aller moisir dans les poches des individus du fait de la corruption, de la fraude et de la contre-



Les participants posant en famille, à l'ouverture de la rencontre régionale de Transparency international à Kinshasa

bande. Le Trésor public en pâtit sérieusement. « Avec la corruption, les moyens publics sont privatisés pour des intérêts privés », a-t-il déclaré.

Le paradoxe entre la taille réelle du budget national et le coulage des recettes requiert une conscientisation collective sur le danger que constitue la corruption qui demeure un frein au développement et paralyse les États. Comment remédier à ce fléau ? Luzolo Bambi a indiqué à ce sujet que le chef de l'État avait déjà donné le mot d'ordre et il ne reste plus qu'aux autres institutions de faire leur part, tout en ajoutant que « les mécanismes répressifs existants doivent être réactivés ». Il s'agit, simplement, selon lui, de mettre en œuvre à court terme de nombreux principes de gestion et surtout de contrôle via notamment le contrôle parlementaire. Sur ce même registre, le conseiller spécial du chef de l'État a déploré le faible taux des prisonniers poursuivis pour corruption, détournement de fonds ou mégestion. La quasi-inexistence de la jurisprudence pour corruption en RDC fait qu'aujourd'hui, les prisons

congolaises ne comptent presque pas de personnes condamnées pour corruption. « Sur plus de cinq mille prisonniers sous ce statut, à peine cinq seulement sont condamnés pour corruption », a-t-il fait savoir.

À la suite de l'officiel congolais, le chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en RDC a exprimé sa satisfaction face au travail qu'abattent les acteurs de la société civile contre la corruption. Bart Ouvry a néanmoins insisté sur la nécessité de lutter contre la corruption, considérée comme un fléau qui déregle la fonction de l'économie, indiquant que les investisseurs craignent l'impact nocif de la corruption qui détruit le capital social lorsque les biens publics sont privatisés. Le diplomate européen a déploré le fait que les moyens déviés par la corruption dépassent les moyens mis à disposition pour l'aide publique au développement. « La lutte contre la corruption est une question des valeurs, des principes et d'intérêts », a-t-il relevé, avant de revenir sur les principaux axes d'intervention de l'UE en RDC, notamment la redevabilité et la transparence, l'amélioration de la

gouvernance, la réforme de l'armée, de la police, le renforcement de la Justice afin d'abolir l'impunité dans le pays. L'UE travaille également avec la société civile qui joue un rôle important avec l'aide de la presse. Enfin, Bart Ouvry a mis l'accent sur le leadership politique, soulignant que les partenaires ont un rôle d'accompagnement, mais l'action des élus et des gouvernants est primordiale pour lutter contre la corruption.

Baromètre de la corruption...

Point focal de Transparency international dans le pays, la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco) a présenté, à l'ouverture des travaux, l'économie du rapport sur « Le baromètre mondial de la corruption : cas de la RDC ». Les objectifs poursuivis par cette étude sont d'identifier et classer les défis les plus importants auxquels le pays est confronté en matière de gouvernance, de mesurer le niveau de corruption perçue par les citoyens des diverses fonctions gouvernementales, de mesurer le niveau d'interaction avec les administrations et d'évaluer la corruption perçue par les

citoyens de ces prestations de service. Une série de questions liées à la corruption a été posée à des personnes composant un échantillon. « Le baromètre mondial de la corruption de la RDC donne un aperçu objectif de la situation de la corruption en RDC. Certaines réponses demandent urgemment qu'il y ait vote des lois renforçant la lutte contre la corruption (loi sur la protection des dénonciateurs des pratiques de la corruption ou la loi sur l'accès à l'information publique). Les résultats des enquêtes doivent interpeller les autorités pour qu'elles prennent en compte les desideratas des citoyens. Les autorités doivent travailler pour proposer des lois pour renforcer la lutte contre la corruption, avoir des politiques pour combattre la corruption et sanctionner les auteurs des pratiques de corruption », a conclu le président de la Licoco, Ernest Mpararo.

solution pour endiguer, entre autres, la mise en lumière des valeurs.

Notons que la rencontre régionale Afrique de Transparency international rassemble chaque année les sections nationales et les partenaires du mouvement anti-corruption en Afrique, afin de discuter de questions d'intérêt commun à l'égard de leur travail. La rencontre offre une plateforme de redevabilité mutuelle, d'apprentissage des pairs et de planification des initiatives collectives. Elle s'inscrit dans la ligne des changements souhaités dans la stratégie 2020 de Transparency international. A la clôture des travaux, ce vendredi, il sera adopté un ensemble de mesures visant à renforcer davantage les actions collectives de Transparency international en Afrique sur les questions identifiées pour un impact plus grand. Les participants auront, entre(temps, discuté des aperçus sur la base d'expériences liées au travail de Transparency international en Afrique et les implications éventuelles pour le futur.

Alain Diasso et Martin Engimo

SANTÉ

Le Japon alloue 700 000 dollars à l'Unicef pour éradiquer le virus d'Ébola

La dotation s'inscrit dans le cadre de la réponse à la maladie qui continue de sévir en République démocratique du Congo (RDC), notamment dans la province de l'Équateur.

Les fonds serviront à soutenir des activités de lutte contre l'épidémie d'Ébola, dans le domaine de la communication communautaire et de l'assistance psychosociale aux familles touchées. Selon le Dr Gianfranco Rotigliano, représentant de l'Unicef en RDC, le soutien du Japon aidera son institution à poursuivre ses activités afin de contenir la maladie et d'en mettre fin dans un proche avenir. Depuis la déclaration de l'épidémie à virus

d'Ébola dans la province de l'Équateur, l'Unicef a été parmi les premiers partenaires du gouvernement congolais à répondre à cette crise. Sous la coordination du ministre de la Santé publique et s'appuyant sur son expérience des précédentes épidémies, l'Unicef concentre sa réponse sur les activités de communication dans les communautés pour protéger les populations contre la maladie, sur l'approvisionnement en eau, l'hygiène et l'assainissement afin de prévenir la propagation et sur l'assistance psychosociale aux familles dont les proches ont été infectés ou en contact avec des victimes.

L'Unicef et ses partenaires ont été en mesure d'informer plus de quatre cent



Une équipe d'intervention à pieds d'oeuvresur le terrain

soixante mille personnes sur la façon de se protéger et de contenir la propagation de la maladie. Trente-sept familles ont été directement touchées par la maladie avec un soutien psychosocial et des kits ménagers. La contribution du Japon à l'Unicef profite également à l'Organisation mondiale de la santé et à l'Organisation internationale pour les migrations. Elle vise à fournir une assistance humanitaire dans les domaines de l'identification des cas actifs, du triage efficace, de la prévention des infections, du renforcement des capacités de diagnostic, de la mobilisation de la communauté, de la protection des enfants et du contrôle transfrontalier.

Blandine Lusimana

JOURNÉE DU 30 JUIN

L'indépendance du Congo sera fêtée aussi dans la capitale belge

La célébration du cinquante-huitième anniversaire de l'accession de la République démocratique du Congo (RDC) à sa souveraineté va donner lieu, le dernier samedi de ce mois, à Bruxelles, à une soirée dénommée «Gala Lipanda», couplée avec l'inauguration de la place Lumumba.

Le «Gala Lipanda», comme l'indique son nom et l'on s'en doute bien, est un événement lié à la célébration de l'indépendance de la RDC. Mais pour sa première édition, l'association à but non lucratif (Asbl) «Change» donne un double sens à la réception qui sera organisée le 30 juin à 19h 00, dans la salle du Claridge, à Bruxelles. En effet, à cette même soirée de prestige pour laquelle elle prévoit de rassembler « de nombreuses personnalités ainsi que des personnes d'horizons et de générations différents », elle veut aussi faire un point d'honneur à l'inauguration de



Bruxelles célébrera le 30 juin à travers le Gala Lipanda

la place Lumumba, dans la même ville.

Par ailleurs, la célébration spéciale de ce jour spécial pour la RDC n'entend pas restreindre la manifestation à la seule communauté congolaise. Le «Gala Lipanda» a en vue plutôt de faire voya-

ger ses invités, « l'espace d'une soirée dans l'univers afropéen ».

Ainsi, quoique le menu trois services soit aux saveurs congolaises, il est également prévu diverses animations qui mettront en exergue la culture africaine en général. Ce sera notamment le

cas avec les prestations scéniques et musicales d'étoiles montantes et confirmées de la scène belge et internationale. D'ailleurs, l'humoriste Kody, originaire de la RDC, et Maître Gims ont tous deux dit leur soutien à l'événement dans deux vidéos postées sur la page Facebook de l'ASBL «Change». Cette dernière précise au passage que « plein d'autres surprises » attendent ceux qui auront choisi de participer à la soirée. Du reste, elle appelle à une large participation des différentes communautés africaines car les fonds récoltés au «Gala Lipanda» seront à leur profit et pas seulement à celui des Congolais. Tous les Africains y trouveront leur compte à la fin dès lors qu'ils « serviront à financer deux projets de l'association : la mise en place d'un centre multiculturel et d'outils pédagogiques qui auront pour but de revaloriser la culture africaine à travers l'enseignement et la transmission de savoirs ».

Soirée de partage

Même si l'événement est organisé autour d'un thème relatif à l'histoire spécifique à la Belgique et la RDC, il n'en reste pas moins qu'il envisage par la même occasion établir des ponts entre les différentes communautés peuplant la Belgique. La manifestation devant également servir à « les conscientiser sur leur histoire et leur héritage culturel commun ». Le «Gala Lipanda» est pour ainsi dire « avant tout une soirée où le partage et le devoir de mémoire seront les maîtres mots ». Et donc, les invités doivent se passer le mot : « Parez-vous de vos tenues les plus élégantes avec une touche ethnique afin d'être immergé, l'espace d'une soirée, dans l'univers afropéen ». L'événement est organisé à l'intention des Congolais de la Belgique et des amis du Congo dans la perspective que « les futures relations des peuples seront établies par les nouvelles générations ».

Nioni Masela

JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS

La RDC fête sans les concernés

Dans un message du 21 juin, la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) a regretté que le pays célèbre l'événement sans associer les ayants droit établis sur son sol.

La FBCP a indiqué que les responsables des communautés de réfugiés, moins encore les réfugiés eux-mêmes, n'ont été invités à la fête organisée le 20 juin, à Kinshasa, par la Commission nationale pour les réfugiés (CNR) et le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés. De l'avis de cette association, ce manquement serait dû au désamour entre la CNR et les communautés de réfugiés et au discours contraire à celui de cette commission tenu par les responsables de ces communautés de réfugiés.

À en croire cette ONG, les réfugiés avaient déploré l'absence de l'État dans leur gestion ainsi que le non-respect de la loi n° 021/02 du 16 octobre 2002 créant la CNR. C'est donc cette action qui a mis le froid dans les relations entre les réfugiés établis en RDC et les institutions appelées à les gérer. «Comment célébrer une fête des réfugiés sans les concernés eux-mêmes ? », s'est interrogée cette association. Mais, en attendant, la FBCP exhorte la CNR et le HCR à se préoccuper de la situation des réfugiés établis en RDC, appelant également au respect des textes nationaux et internationaux qui les régissent. Il est noté que plusieurs sous-thèmes ont été choisis cette année par le HCR pour célébrer cette journée dédiée aux réfugiés à travers le monde. On peut noter : « C'est le moment pour la communauté internationale de se montrer solidaire avec les réfugiés », « Chaque enfant réfugié doit être scolarisé », « Chaque réfugié doit vivre en lieu sûr », « Chaque réfugié doit travailler ou acquérir de nouvelles compétences afin de contribuer à sa communauté », etc.

Face à cette réalité des réfugiés, des ONG des droits de l'homme basées en RDC, dans un communiqué publié en marge de cette journée, se sont notamment demandé comment faire pour réduire le nombre des réfugiés car une personne sur cent treize était déracinée à cause de la guerre ou de la persécution. Elles ont fustigé les leaders politiques africains qui ne prennent pas conscience de la pauvreté des peuples africains, souvent à la base des conflits armés sur le continent.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La RDC toujours mal cotée

Disposant d'un budget de cinq milliards de dollars américains, le pays perd cependant chaque année environ quinze milliards de dollars à cause de la corruption, la fraude et la contrebande, s'est indigné le conseiller spécial du chef de l'Etat en la matière, à l'ouverture de la rencontre régionale Afrique de Transparency international qui se tient à Kinshasa, du 20 au 22 juin.

La République démocratique du Congo (RDC) a encore du chemin à faire dans le cadre de la lutte contre la corruption. Tel est, en tout, le constat qui se dégage à la lumière de l'intervention du conseiller spécial du chef de l'Etat en matière de bonne gouvernance, lutte contre la corruption et financement du terrorisme. Luzolo Bambi, qui s'exprimait le 20 juin à l'ouverture de la rencontre régionale Afrique de Transparency international à Kinshasa, a brossé un tableau sombre du pays à ce sujet. La RDC, a-t-il, peine à mettre en œuvre les différentes recommandations faites en matière de lutte contre ce fléau. Aux acteurs de la société civile africaine engagés dans la lutte contre la corruption et représentants de différents pays de la région, l'officiel congolais a stigmatisé la tendance à l'accumulation des richesses observée dans le chef de plusieurs compatriotes œuvrant dans les institutions au détriment de l'Etat.

La corruption qui gangrène le système économique national, sur fond de coulage des re-

celtes, ne permet pas un partage équitable du revenu national. Moralité, le budget de l'Etat qui en subit le contrecoup peine à atteindre des seuils dignes du grand Congo. Situé approximativement autour de cinq milliards de dollars, sans commune mesure avec le potentiel économique et fiscal du pays, ce budget est nettement en deçà des quinze milliards de dollars qui empruntent des voies détournées pour aller moisir dans les poches des individus du fait de la corruption, de la fraude et de la contrebande. Le Trésor public en pâtit sérieusement. « Avec la corruption, les moyens publics sont privatisés pour des intérêts privés », a-t-il déclaré.

Le paradoxe entre la taille réelle du budget national et le coulage des recettes requiert une conscientisation collective sur le danger que constitue la corruption qui demeure un frein au développement et paralyse les Etats. Comment remédier à ce fléau ? Luzolo Bambi a indiqué à ce sujet que le chef de l'Etat avait déjà donné le mot d'ordre et il ne reste plus qu'aux autres institutions de faire leur part, tout en ajoutant que « les mécanismes répressifs existants doivent être réactivés ». Il s'agit, simplement, selon lui, de mettre en œuvre à court terme de nombreux principes de gestion et surtout de contrôle via notamment le contrôle par-

lementaire. Sur ce même registre, le conseiller spécial du chef de l'Etat a déploré le faible taux des prisonniers poursuivis pour corruption, détournement de fonds ou mégestion.

La quasi-inexistence de la jurisprudence pour corruption en RDC fait qu'aujourd'hui, les prisons congolaises ne comptent presque pas de personnes condamnées pour corruption. « Sur plus de cinq mille prisonniers sous ce statut, à peine cinq seulement sont condamnés pour corruption », a-t-il fait savoir. A la suite de l'officiel congolais, le chef de la délégation de l'Union européenne en RDC a exprimé sa satisfaction face au travail qu'abattent les acteurs de la société civile contre la corruption.

Enfin, il est à noter que les sections nationales ainsi que les partenaires du mouvement anti-corruption participant à cette rencontre de Kinshasa vont clôturer leurs travaux, ce vendredi. Il sera adopté un ensemble de mesures visant à renforcer davantage les actions collectives de Transparency international en Afrique sur les questions identifiées pour un impact plus grand. Ils auront discuté des aperçus sur la base d'expériences liées au travail de Transparency international en Afrique et les implications éventuelles pour le futur.

Alain Diasso

VIENT DE PARAÎTRE

«Société civile, gouvernement, partis politiques et l'édification de la démocratie en RDC»

L'ouvrage de l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) analyse froidement l'apport des organisations de la société civile (OSC) dans l'édification de la démocratie dans le pays. Sans négliger la responsabilité de chaque acteur, ce livre fait constater que la part des OSC dans le chaos congolais est plus grande que celle de l'exécutif national, des formations politiques et des organisations internationales.

Le livre publié aux Éditions universitaires européennes n'analyse pas, selon l'auteur, la mégestion du gouvernement occupé par des politiciens véreux ni le dysfonctionnement des partis politiques sans projets de société alternatifs, mais remet en question le travail des OSC et leurs partenaires internationaux. Cet ouvrage d'une centaine de pages, confie l'IRDH, s'inspire de la pensée de Norbert Zongo, le journaliste burkinabé qui disait : « *Le pire, ce n'est pas la méchanceté des*

gens mauvais, c'est le silence des gens bien ».

Pour asseoir son analyse, l'ouvrage part des questions telles « *Comment la RDC se trouve-telle dans un chaos permanent si la mission des OSC est celle de veiller à la bonne marche des institutions publiques ?* », « *Comment peut-on parler de l'institutionnalisation de la corruption des magistrats, sans remettre en cause le rôle de l'Ordre des avocats ?* », « *Comment peut-on parler de la médiocrité de l'enseignement, sans interpellier les comités des parents ?* » et « *Comment peut-on parler de l'incapacité de la société civile, sans chercher à comprendre le rôle des partenaires internationaux qui renforceraient leurs capacités depuis des lustres ?* »

Le couronnement d'une situation de crise sociale

Dans son analyse, l'ouvrage part d'un postulat selon lequel « *L'échec de l'édification de la démocratie en RDC est le couronnement d'une situation*

de crise sociale illustrée par des dichotomies dans tous les domaines de la vie publique

». La profusion des partis politiques et l'enracinement de la mégestion de la chose publique ; la prolifération d'OSC et le désintéressement à l'intérêt public ; le pullulement d'ONG internationales et la baisse de capacité d'ONG nationales; l'accroissement de l'investissement des multinationales et la montée exponentielle de l'indice de pauvreté sont autant d'éléments relevés dans ce livre. Cette analyse n'ignore pas, par ailleurs, que le rôle des OSC était secondaire, par rapport à celui des acteurs primaires que sont les dirigeants des institutions publiques et ceux en opposition.

Le livre relève aussi des défis que rencontrent les organisations internationales censées appuyer les OSC nationales alors que ces dernières évoluent dans un monde gangrené par une concurrence effrénée, le besoin de survie et d'accomplissement des politiques des bailleurs des fonds.

Ce doigt pointé vers les OSC dans leur contribution au processus de démocratisation fait référence à leurs missions d'exprimer toute la vitalité de la vie sociale, d'aider le souverain primaire à accomplir son devoir de choisir et contrôler les mandataires à qui il confie la gestion de l'État. « *Cette mission est noble et façonne la vie publique. Dans les cas où elle est bien exécutée, elle participe au développement, le contraire, comme c'est le cas étudié, contribue à la déstabilisation de l'État* », explique l'IRDH, dans sa communication du 21 juin.

Une plus grande responsabilité

Dans sa conclusion, le livre fait constater que la part des OSC dans le chaos congolais est plus grande que celle du gouvernement, des partis politiques et des organisations internationales. Leurs nobles missions, révèle-t-il, sont mises en mal, notamment par le besoin de survie qui tourne leurs dirigeants vers des querelles inces-

santes ; l'ignorance des enjeux politiques, géopolitiques, financiers et sécuritaires ainsi que la naïveté ahurissante d'attendre le salut des organisations internationales.

Ce qui amène l'auteur à attirer l'attention sur l'urgente nécessité pour les OSC de la RDC de se former en profondeur sur les complexes problèmes liés à l'édification de la démocratie; de s'informer constamment sur les nouvelles dynamiques politiques, les enjeux ainsi que les nouveaux acteurs nationaux et internationaux; et de repenser la façon d'agir, afin de reformuler des termes de collaboration avec des organisations internationales en matière de politique intérieure du pays. « *L'action des OSC doit redevenir plus citoyenne que prétendument d'une certaine expertise à fournir à distance. Cette façon d'agir paraît trop naïve et renforce le chaos* », a souligné l'auteur.

Lucien Dianzenza

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773

+242 05 629 1317



imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LIVRES

Voltaire Brice Etou-Obami dédicace ses deux derniers ouvrages

Parus aux éditions Decitre, «Recueil des textes» et «Les fondamentaux de la consolidation et de la combinaison en référentiel syscohada révisé» ont été présentés par leur auteur, le 18 juin à Brazzaville.

Après « Comptabilisation et audit des coûts pétroliers dans une société non opératrice, cas d'un contrat de partage de production (CPP) », Voltaire Brice Etou Obami vient de publier Recueil des textes, et Les fondamentaux de la consolidation et de la combinaison en référentiel syscohada révisé.

Le premier ouvrage, «Recueil des textes», démêle et décrit à travers ses 349 pages, les règles du droit fiscal, du droit social, du droit des sociétés, du droit commercial, du droit du travail, du droit douanier et du droit des sûretés. Il se veut un document pratique. Sa forme de recueil le rend aisément consultable. La sélection des thèmes traités est un reflet aussi exact que possible des réponses aux questions généralement posées dans un environnement professionnel, voire pratique.

Ce livre est le fruit des compétences et du savoir-faire des équipes du cabinet Exco-Ca-



Voltaire Brice Etou-Obami dédicant ses ouvrages (Adiac)

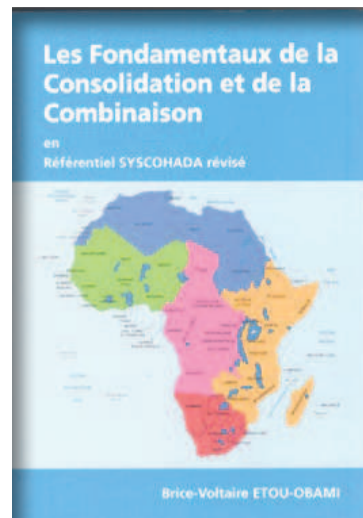
coges. D'après son auteur, il est vrai que l'homme n'est pas omniprésent mais les professionnels de Exco-Cacoges s'évertuent à réaliser des travaux de qualité pour apporter de la valeur ajoutée aux clients.

En effet, la compétence technique ne suffit plus à conquérir et fidéliser la clientèle et Exco se veut le précurseur d'une nouvelle façon d'aborder l'expertise comptable, écrit l'auteur.

Quant au second ouvrage, «Les fondamentaux de la consolidation et de la combinaison en référentiel syscohada révisé», il compte 127 pages et est subdivisé en six chapitres, à savoir: Définition de la consolidation; Définition de la combinaison; Processus

de consolidation; Processus de la combinaison; Audit de la consolidation; cas pratiques. Ce livre constitue une étude complète des questions qui se posent à l'occasion des opérations de consolidation en référentiel comptable Ohada révisé et aux normes IFRS. Œuvre d'un spécialiste reconnu, cet ouvrage s'adresse aux étudiants, praticiens, professionnels et à tous ceux qui veulent disposer d'une solide étude sur la consolidation et la combinaison. Il est donc l'outil indispensable pour appréhender au mieux cette matière d'une grande richesse.

L'auteur fait partager son expérience des audits des comptes consolidés, notamment en France et à la Société nationale des pé-



troles du Congo (SNPC). Lors de la présentation de ces deux ouvrages, il a expliqué: «C'est dans cet effort du métier de l'écrit (...) que nous nous efforçons, tous les jours, à assurer cette pérennisation comme le dit l'acte d'uniforme Ohada à son article 16: «Pour maintenir l'information et sa continuité dans le temps, la documentation a toujours été nécessaire». C'est pour cette raison que nous pensons qu'il est nécessaire d'assurer ce transfert progressif du savoir en publiant ces livres et en mettant ce que nous avons, notamment la synthèse de nos connaissances à la disposition du public congolais, des techniciens, des praticiens, des jeunes

étudiants, cadres congolais qui évoluent dans différents secteurs».

Notons que le cabinet d'audit Cacoges s'appête à fêter ses dix ans d'existence. Il est né de la volonté des praticiens congolais et d'experts de renommée internationale qui ont voulu bien mettre à la disposition des Congolais une expertise de renommée fondée dans une approche très pragmatique, une approche de métiers. Depuis une année, il est membre d'un réseau international qui est sixième dans le monde, appelé Esco pour la partie francophone et Creston pour la partie anglophone.

A 46 ans, Voltaire Brice Etou-Obami, expert-comptable, agréé Cémac EC 389, commissaire aux comptes et associé, est responsable du cabinet Exco-Cacoges (Congo). Il est également certifié IFRS associé-gérant Team Leader Tatca et Team leader audit des coûts pétroliers, spécialiste en consolidation des entités.

Ses deux derniers livres, publiés partout dans le monde, sont vendus à 60 000 FCFA pour le «Recueil des textes» et à 25 000 FCFA pour «Les fondamentaux de la consolidation et de la combinaison en référentiel syscohada révisé».

Bruno Okokana

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : la musique congolaise au passé

La période exubérante de la musique congolaise semble définitivement révolue. Son extraordinaire créativité est phagocytée. Elle a sombré dans la vulgarité et elle est prise de vitesse par les musiques naguère satellites. Que sont devenus Faingond, Gaité Brazza, Bahonda Bar, Beauté Brazza, Super jazz, Macédo, Pigalle, La Cascade, Texaco bar, La Cabane Bantou, Choisis, Congo-Bar, Tala Tala, Petit Pont, Le Zoo, etc. ? A quelques rares exceptions, ces lieux de mondanités se sont transformés en églises de réveil. Une véritable descente aux enfers pour la musique congolaise moderne, désormais réduite à produire des pâles copies, insipides, douteuses et frelatées des musiques qu'elle régentait du temps de sa splendeur. Misère de la musique et musique de la misère !

Qu'elle est désormais loin, l'époque où Kinshasa et Brazzaville régnaient sur la musique africaine ! «L'Afrique danse au rythme du Congo», affirmait la publicité d'une grande maison de production phonographique. Léopoldville était le

cœur et le centre de la musique congolaise en raison de l'existence d'infrastructures phonographiques installées par les Grecs et les Belges. Tout ce que le Congo (les deux rives confondues) comptait de musiciens importants y était installé. Comme le dit Manu Dibango, dans le journal «La Semaine Africaine» n°636, du 8 novembre 1964 : «Léopoldville était une grande capitale qui n'avait presque rien à envier aux capitales européennes. Les plus grands artistes y passaient, les meilleurs orchestres du moment s'y produisaient. De la musique classique à la musique de variété, il y avait le choix». Ce qui, entre autres raisons, selon Manu Dibango, explique «l'avance de la musique congolaise et sa suprématie dans le marché africain». Même le high-life n'a pu résister à sa déferlante. Né au Ghana, dans les années 1920, le high-life s'est rapidement répandu en Sierra Leone, puis au Nigeria, avant de conquérir toute la région ouest-africaine où elle a longtemps été la musique la plus populaire. Elle a même influencé la musique congo-

laise naissante. De nombreuses chansons d'Adou Elenga reposent sur un fond high-life. Cette musique est, elle-même, un produit syncrétique.

En 1959, sur les rives du fleuve Congo, une première fracture intervient dans la musique congolaise avec le retour à Brazzaville, de Delalune Loubelo, Célestin Kouka, Edo Ganga (Ok Jazz) et Essous, Pandi (Rock'A Mambo) qui créent l'orchestre Bantous de la Capitale, le 15 août de cette année-là. La deuxième fracture s'opère lors de la vague d'expulsions, en 1964, des ressortissants du Congo-Brazzaville de Léopoldville par le Premier ministre Moïse Tshombe. Edo Ganga, Loubelo Delalune repartis dans la capitale de la République démocratique du Congo, en 1962, Pablito, Michel Boyibanda, Bruno Houla et bien d'autres animateurs de groupes prestigieux de Léopoldville se retrouvent à Brazzaville. Au cours de la même période démarre localement une production phonographique, à l'initiative de Monsieur Stein et ses éditions

Stenco. Cette maison de production jouera incontestablement un rôle d'accélérateur pour les orchestres de Brazzaville. Les premiers Jeux africains qui se tiennent dans la capitale, du 18 au 25 juillet 1965, vont accroître ce mouvement.

La «danse des Bouchers», créée par Bahonda et Balla, à Brazzaville, relayée par les Bantous, trouve dans cet aréopage de la jeunesse africaine, réuni dans la capitale de la République du Congo, ses «VRP» de luxe qui se chargent, à l'issue des jeux, de vulgariser la danse des Bouchers dans leurs pays respectifs. Les Bantous qui écument, à la même époque, toutes les capitales africaines, contribuent à la publicité de la «danse des Bouchers». Le premier Festival mondial des arts nègres de Dakar, du 1er au 24 avril 1966, va démultiplier la notoriété des Bantous, qui ont le privilège d'animer, sous le haut patronage du président sénégalais, Léopold Sédar Senghor, le bal de clôture du festival.

Mfumumu